

HARMONISATION DES CADRES DE RESULTATS DES FIC

Introduction

1. Le suivi des résultats et l'évaluation périodique de la performance et de la responsabilité financière des BMD représentent une activité de base des Comités du Fonds pour les technologies propres (FTP) et du Fonds climatique d'investissement stratégique (SCF), tel qu'il est indiqué dans les cadres de gouvernance du FTP et du SCF¹. À sa réunion d'octobre 2009, le Comité du FTP et du SCF a décidé d'établir un groupe de travail chargé d'harmoniser les cadres de résultats existants des FIC. Les membres du Comité du Fonds fiduciaire du Bangladesh, du Brésil, du Canada, de la France, de l'Inde, du Royaume-Uni et de la Suisse et des représentants de la BIRD et de l'IFC ont constitué le groupe de travail et ont œuvré avec l'Unité administrative des FIC à l'élaboration de cadres harmonisés d'évaluation des résultats. Les cadres harmonisés d'évaluation des résultats officialisent l'engagement des Comités des Fonds fiduciaires et de leurs partenaires à assumer la responsabilité de ce programme et à réaliser des résultats. Ces cadres comprennent deux parties : i) le modèle logique ; et ii) le cadre d'évaluation des résultats.
2. Il existe actuellement des projets de cadres de résultats pour le FTP, le Programme pilote pour la résistance aux chocs climatiques (PPCR) et le Programme de développement accéléré des énergies renouvelables (SREP). L'élaboration d'un cadre pour le Programme d'investissement forestier (PIF) est en cours. Toutefois, chaque cadre, tout en adhérant aux principes généraux de gestion axée sur les résultats en matière de développement, a été élaboré sur un modèle différent, avec des niveaux de résultats, une nomenclature et des désignations différents, et un accent différent mis sur les résultats et les indicateurs (voir tableau 1).

Tableau 1 : Aperçu des trois cadres de résultats existants – FTP, PPCR et SREP

Aspect	PPCR	SREP	FTP
Structure	Modèle logique (diagramme) et Cadre d'évaluation des résultats (tableau)	Approche de cadre logique fondée sur les résultats (tableau)	Modèle logique hybride (diagramme) avec accent sur les indicateurs
Niveaux de résultats (faible à élevé)	Produits et 3 niveaux de réalisations	But mondial – Objectif du SREP – Réalisations des pays	Réalisations intermédiaires - Objectifs du FTP
Indicateurs	Oui	Oui	Non pour tous les résultats

¹ Fondé sur le *Cadre de gouvernance du FTP*, paragraphe 25 et le *Cadre de gouvernance du SCF*, paragraphe 20.

Information sur la collecte de données	Oui	Certains	Certains
Références et cibles	Non	Uniquement pour quelques indicateurs	Non

3. La Section 2 de ce rapport présente brièvement le processus d’harmonisation et d’intégration. Cette Section examine des questions comme l’harmonisation des mesures de la performance, l’échéancier et l’attribution. La Section 3 présente les modèles logiques. En se fondant sur les modèles logiques, la Section 4 décrit les différents cadres de résultats avec les présentations des résultats et les indicateurs. La dernière section porte essentiellement sur les prochaines étapes et présente la stratégie de la performance des FIC.

Processus d’harmonisation et d’intégration

4. La première question à laquelle s’est consacré le groupe de travail a été celle de l’harmonisation. Dans ce contexte, l’harmonisation signifie que tous les trois cadres utilisent les mêmes dénominations (réalisations par opposition aux objectifs, par exemple), ont la même structure de la chaîne des résultats (2 niveaux par opposition à 3 par opposition à 4), et ont une présentation similaire (modèle logique par opposition au tableau). Elle signifie aussi que lorsque les mêmes résultats sont mesurés dans des interventions ou des programmes différents, il est dûment tenu compte des approches et des indicateurs communs des mesures.
5. La seconde question est celle de l’intégration, ou le fait de préciser comment les divers cadres de résultats sont liés les uns aux autres ou « tiennent ensemble ». Dans ce contexte, cela s’entend du fait d’avoir une chaîne de résultats qui lie les résultats escomptés au niveau global des FIC dans une logique de cause à effet, aux résultats au niveau du FTP et du SCF, et aux résultats au niveau des programmes, des projets et des interventions. Il devrait en découler un ensemble de cadres de résultats étroitement imbriqués dans lequel, par exemple, le cadre de résultats pour le PPCR est un document autonome, mais les présentations qui y figurent sont liées à un cadre du FIC.
6. Le processus d’intégration et d’harmonisation comporte trois étapes :
 - a) **Accord sur les résultats** – C’est un processus stratégique de haut niveau comportant certains échanges de vues techniques en vue d’élaborer la chaîne causale de résultats et les présentations des résultats.
 - b) **Accord sur les indicateurs** – Il s’agit d’un processus plus technique assorti de définitions des indicateurs élaborés, d’une recherche sur la disponibilité des données et de la spécification des méthodologies de mesures. Cet accord comprend généralement la source des données, la méthodologie de collecte de données qui sera employée et la responsabilité de la collecte de données.
 - c) **Accord sur une stratégie d’évaluation de la performance** – C’est le processus technique de collecte de données de référence, un processus stratégique d’établissement des cibles des résultats escomptés et un processus technique déterminant la manière dont les données seront assemblées, regroupées et publiées. Cet accord indique également

comment l'information sera assemblée ou réutilisée et publiée ensuite. En fonction de la structure des Fonds et des Programmes, la publication des résultats se fera à un certain nombre de niveaux différents – projet /programme individuel, pays, programme de FIC/Fonds (FTP, SREP, PPCR et PIF) et niveau global des FIC.

7. Après l'harmonisation et l'intégration des cadres de résultats, il est nécessaire d'harmoniser l'évaluation de la performance. Celle-ci comprend les définitions des indicateurs et l'identification des moyens qui serviront à évaluer les performances. Ce processus précise généralement la source des données, la méthodologie de collecte des données et la responsabilité de la collecte des données.
8. La publication de l'information sur l'évaluation de la performance est liée à ces détails. Il s'agit notamment de préciser la manière dont l'information sera assemblée ou réutilisée puis publiée. Selon la structure des fonds et des programmes la publication l'évaluation des performances interviendra à un certain nombre de niveaux différents – projet et programme individuel, pays, programme de FIC et Fonds (FTP, SREP, PPCR et PIF) et niveau global des FIC.
9. Le FTP, le SREP et le PPCR diffèrent tous dans la manière dont ils ont été étayés par des documents les méthodes proposées pour l'évaluation de la performance, la publication de l'information sur les performances et d'établissement des données de référence et des cibles. Le Tableau présente une comparaison des différents cadres.

Tableau 2 : Comparaison des cadres existants – Évaluation de la performance

Éléments de la gestion à objectif de résultats	FTP	SREP	PPCR
Tous les résultats ont des indicateurs	Les indicateurs de la catégorie 1 ne semblent pas être inclus	Oui	Aucun indicateur pour les produits du modèle logique
Définition des indicateurs	Fournis pour certains mais pas pour tous	Oui, mais pour certains indicateurs non pas tous	Non inclus
Source des données	Indiquée pour certains mais non pour tous	Uniquement de haut niveau (les rapports des BMD sont les sources de données)	Haut niveau, nom/types d'organisations (pays participants)
Méthodologie de collecte	Indiquée pour certains mais non pour tous	Indiquée pour certains mais non pour tous	Processus (par exemple, évaluation finale) mais non pas une méthodologie pour tous les indicateurs

Responsabilité de la collecte	Oui, par groupe d'indicateurs non pas individuellement	Indiquée pour certains mais non pour tous	Oui, tous les indicateurs
Processus d'assemblage/réutilisation	Description de haut niveau	Description de haut niveau	Description de haut niveau

Éléments de la gestion à objectif de résultats	CTF	SREP	PPCR
Responsabilité de la publication de l'information	Description de haut niveau	Description de haut niveau	Oui, tous les indicateurs
Établissement des données de référence	Décrit le processus d'établissement des données de référence mais données réelles non fournies	Indique comment les données de référence seraient mesurées mais données de référence réelles non fournies	Non inclus
Établissement de cibles	Espaces réservés (par exemple, X millions de dollars, y%) dans les présentations mais cibles réelles non indiquées	Cibles réelles indiquées pour 3 indicateurs, la plupart ont des espaces réservés (par exemple, X tonnes éq, Y%) dans les présentations mais les cibles réelles ne sont pas indiquées	Non inclus

Les cadres de résultats des Fonds d'investissement climatiques

10. Les cadres détaillés comprennent deux volets :

- Un modèle logique graphique pour chaque fonds et programme contenant la chaîne de résultats
- Un tableau contenant les résultats du modèle logique et les indicateurs proposés qui pourraient servir à mesurer les résultats aux différents niveaux.

A. Les modèles logiques

11. Le modèle logique est un diagramme visant à montrer la chaîne de cause et effet des résultats des ressources et des activités jusqu'aux produits, aux réalisations aux niveaux supérieurs et des impacts. Le modèle logique ne vise pas à indiquer comment ces résultats seront mesurés par les indicateurs. L'un des atouts du modèle logique est la souplesse avec laquelle on peut l'appliquer à une diversité de circonstances et de contextes. Pour les FIC, c'est un outil idéal pour démontrer la chaîne des résultats dans la mesure où les FIC présentent les caractéristiques ci-après :

- 1) Une multiplicité de programmes convergeant vers un résultat unique de haut niveau.
- 2) Une multiplicité de fonds convergeant vers un résultat de haut niveau.
- 3) Un « mécanisme » global, le FIC, qui est supérieur à la somme de ses parties, mais qui réunit aussi tous les éléments des fonds et programmes qui le constituent.
- 4) Des programmes et fonds qui sont mis en œuvre par les banques multilatérales de développement (BMD), chacune ayant sa propre structure de cadre de résultats.

12. De même que pour tous les cadres de résultats, ces modèles logiques ne doivent pas être considérés comme un schéma directeur pour la mise en œuvre, mais plutôt comme un

cadre susceptible d'être ajusté à mesure que des progrès sont réalisés et des enseignements tirés, plus particulièrement aux niveaux inférieurs de la chaîne de résultats.

13. Les modèles logiques sont conçus de manière uniforme et ont les éléments communs indiqués ci-après. En fin de compte, les désignations et les niveaux ne sont pas aussi importants tant que les principes de gestion axée sur les résultats en matière de développement sont respectés (par exemple, l'intégrité de la chaîne de résultats) et qu'ils permettent de présenter le fonds ou le programme de manière exacte.
14. La réalisation finale du FIC représente le niveau de résultat le plus élevé pour tous les fonds et les programmes ciblés. Un développement social et économique qui soit à la fois à faible intensité de carbone et à l'épreuve des chocs climatiques est le but ultime du FIC.

Réalisation finale du FIC
et à faible

Développement amélioré à l'épreuve des chocs climatiques
intensité de carbone

15. Les fonds et programmes des FIC visent à contribuer à des transformations dans les pays où ils interviennent. Par conséquent, tous les cadres de résultats ont des présentations des résultats mettant en évidence l'impact de l'action des FIC. C'est le deuxième niveau de résultat le plus élevé.

L'impact de l'action du FIC

16. Les interventions financées par le biais des FIC ne peuvent pas transformer directement les pays. Elles contribuent plutôt à la transformation en servant de catalyseur aux changements et en favorisant la transposition de leurs résultats positifs. Chaque cadre de résultats a des présentations des résultats qui mettent en évidence la nature et la portée de la fonction de catalyseur et de l'effet de transposition escompté.

Les effets d'entraînement et de transposition du FIC

17. Les projets financés par le biais des FIC sont exécutés par l'intermédiaire des BMD. Par conséquent, les produits et les réalisations des projets seront mis en évidence dans les cadres de résultats des BMD. Le cadre de résultats de chaque BMD sera tenu d'établir un lien avec les cadres de résultats des fonds et programmes des FIC au niveau de l'« effet d'entraînement et de transposition ». Toutefois, les BMD ont toutes la latitude de concevoir leurs cadres de résultats de projet comme elles l'entendent, tant qu'elles indiquent ce lien. Ceci permettra de garantir que tous les projets financés par un fonds ou programme du FIC sont tous stratégiquement alignés sur le cadre de résultats global du FIC, sans que l'on dicte aux BMD le type de cadre de résultats qu'elles doivent utiliser.

Produits et réalisations des projets des BMD

18. Les activités ne sont indiquées que de manière générique dans les cadres du FTP, du SREP et du PPCR parce qu'elles relèvent des projets des BMD. Dans le cas de l'ensemble des FIC, les catégories générales d'activités sont indiquées. Les ressources

sont également indiquées de manière générique pour donner au lecteur une idée des types de ressources qui seront utilisées.

19. Le groupe de travail a décidé de placer les programmes ciblés et le FTP au même niveau. Le groupe de travail a estimé qu'un cadre de résultats du SCF introduirait de nouveaux éléments et critères de publication de l'information sans grande utilité. La Figure 1 présente l'architecture de base pour les différents niveaux de gestion des résultats au niveau du FIC.

Figure 1 : Cadre global de suivi et d'évaluation des Fonds d'investissement climatiques

CIF Impact / Final Outcome	=	Impact/réalisation finale du FIC
PPCR Transformative Impact	=	Impact du PPCR
PPCR Catalytic Replication Outcomes PPCR	=	Effets d'entraînement et de transposition du PPCR
PPCR MDB Project Outcomes par le PPCR	=	Réalisations des projets des BMD financés par le PPCR
PPCR MDB Project Outputs	=	Produits des projets des BMD financés par le PPCR
FIP Transformative Impact	=	Impact du PIF
FIP Catalytic Replication Outcomes	=	Effets d'entraînement et de transposition du PIF
FIP MDB Project Outcomes PIF	=	Réalisations des projets des BMD financés par le PIF
FIP MDB Project Outputs	=	Produits des projets des BMD financés par le PIF
SREP Transformative Impact	=	Impact du SREP
SREP Catalytic Replication Outcomes SREP	=	Effets d'entraînement et de transposition du SREP
SREP MDB Project Outcomes par le SREP	=	Réalisations des projets des BMD financés par le SREP
SREP MDB Project Outputs	=	Produits des projets des BMD financés par le SREP
CTF Transformative Impact	=	Impact du FTP
CTF Catalytic Replication Outcomes	=	Effets d'entraînement et de transposition du FTP
CTF MDB Project Outcomes FTP	=	Réalisations des projets des BMD financés par le FTP
CTF MDB Project Outputs	=	Produits des projets des BMD financés par le FTP
MDB Project Results Frameworks	=	Cadres de résultats des projets des BMD
<u>CIF Results</u>	=	Résultats des FIC
Transformation	=	Transformation
Integration	=	Intégration
Replication	=	Transposition
Demonstration	=	Démonstration
Leveraging	=	Mobilisation
Dissemination	=	Diffusion
Learning	=	Acquisition des connaissances
Knowledge Management	=	Gestion du savoir

20. La cohérence est nécessaire entre les cadres de résultats, du point de vue des délais dans lesquels l'on peut s'attendre aux différents niveaux de résultats, du niveau de la contribution et de l'attribution, de la mesure dans laquelle le changement sera mesurable, et des stratégies potentielles d'évaluation pour la collecte de données.
21. Le Tableau 3 prend chaque niveau de résultats des modèles logiques pour les fonds et les programmes et indique l'échéancier pour la réalisation des résultats. Le tableau donne en outre une idée de l'attribution et de la contribution aux résultats. Du point de vue de l'évaluation, le tableau montre également la stratégie probable d'évaluation de la performance et l'objet/utilisation des données de performance qui sont recueillies au sujet de chaque niveau. Il est intéressant de relever que la collecte de données concernant les résultats imputables aux FIC s'effectuera en majeure partie dans le cadre des programmes et projets des BMD. La plupart des informations stratégiques seront recueillies après la fin du FIC.

Tableau 3 : Échéancier et attribution

Niveaux de résultats	Dimension temporelle	Contribution du FIC aux résultats	Évaluation et attribution	Stratégie d'évaluation	Objet/utilisation des données de performance
Réalisation finale du FIC	+ 15 - 20 ans	CIF apporte une petite contribution ainsi que de nombreux autres facteurs	Les indicateurs sont mesurables mais ne peuvent attribuer le changement au FIC	• Collecte de données mondiales de la statistique nationale	• Planification stratégique à long terme
Impacts	+ 10-15 ans	CIF apporte une petite contribution ainsi que de nombreux autres facteurs	Les indicateurs sont mesurables, il pourrait être possible d'attribuer certains changements au FIC	Collecte de données mondiales de la statistique nationale Évaluation post FIC	• Planification stratégique à moyen terme

Effets d'entraînement et de transposition	+ 5-10 ans	Le FIC a une certaine influence ainsi que de nombreux facteurs	Les indicateurs sont mesurables, il pourrait être possible d'attribuer certains changements au FIC	Collecte de données mondiales de la statistique nationale Évaluation post FIC Évaluation de la BMD	<ul style="list-style-type: none"> • Acquisition de connaissances • Conception de programmes futurs • Planification stratégique à moyen terme
Réalisations et produits des projets des BMD	+ 2-7* ans	Les interventions du FIC influencent directement les résultats par la réalisation des produits	Les indicateurs sont mesurables et le changement est attribuable au FIC	Suivi des projets des BMD Évaluation des BMD Évaluation spéciale du FIC	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion de projets • Gestion de Fonds/ Programme • Acquisition de connaissances • Conception de programmes futurs
Activités	+ 1-7*	Exécutées par le FIC	Évaluation et attribution	Suivi des projets des BMD	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion de projets
Niveaux de résultats	Dimension temporelle	Contribution du FIC aux résultats	Évaluation et attribution	Évaluation Stratégie	Objet/utilisation de l'information sur la performance
	années	projets	systematiques		<ul style="list-style-type: none"> • Gestion du Fonds/Programme • Acquisition de connaissances • Conception de futurs programmes
Ressources	Début de l'intervention	Fournies au FIC	L'évaluation et l'attribution sont systematiques	<ul style="list-style-type: none"> • Données de l'Unité admin. du FIC 	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion du Fonds /Programme

--	--	--	--	--	--

* La durée des projets des BMD est généralement de 5 à 8 ans.

Le modèle logique du FIC

22. Le modèle logique du FIC tente de présenter les résultats du FIC comme un tout, en tant que mécanisme de financement climatique qui joue un rôle essentiel d'expérimentation et d'apprentissage et a un effet d'entraînement manifeste.
23. Le FIC vise à réaliser la transformation à de nombreux niveaux différents. Il contribuera directement à la transformation dans les nombreux pays où ses interventions sont financées directement par le biais du FTP, du SREP, du PPCR et du PIF. En outre, le FIC vise à contribuer indirectement à la transformation dans un plus large éventail de pays par des effets d'entraînement et de transfert des connaissances. Ce transfert des connaissances et des acquis des solutions novatrices en matière de résistance aux chocs climatiques et de développement à faible intensité de carbone améliorera également la performance des projets futurs dans ces domaines.
24. Le FIC vise par ailleurs à transformer les mécanismes de financement climatique à l'avenir et le montant de ressources disponibles pour la promotion de la résistance aux chocs climatiques et de développement à faible intensité de carbone, par la mise au point de nouveaux modèles de l'architecture de financement climatique.

Figure 2 : Modèle logique – Fonds d'investissement climatiques (FIC)

[de bas en haut et de gauche à droite]

CIF Inputs	Ressources des FIC
New & additional resources for projects that supplement mainstream development plans & strategies	Ressources nouvelles et additionnelles pour les projets qui complètent les plans et stratégies d'activités principales du développement
CIF Activities	Activités des FIC
Piloting & supporting preparation of low carbon, climate resilient investment plans & development strategies	Expérimenter et appuyer la préparation de plans et de stratégies d'investissement et de développement à faible intensité de carbone et à l'épreuve des chocs climatiques
Piloting & implementing mitigation & adaptation projects	Expérimenter et exécuter des projets d'atténuation et d'adaptation
Leveraging funds from other private & public sources	Mobiliser des fonds auprès d'autres sources privées et publiques
Supportive MDB business	Promouvoir les activités des BMD
Managing knowledge information & learning	Gérer l'information et le transfert du savoir
Carrying out governance functions for CIFs	Exécuter les fonctions de gouvernance pour les FIC
CIF Outputs	Produits du FIC
Investment plans & development strategies that integrate low carbon pathways & climate resilience	Plans d'investissement et stratégies de développement qui intègrent les modes de développement à faible intensité de carbone et

	à l'épreuve des chocs climatiques
Infrastructure, capacité et financement for low carbon development & climate resilience	Infrastructure, renforcement des capacités et financement pour un développement à faible intensité de carbone et à l'épreuve des chocs climatiques
Learning about piloting, demonstration, replication, & transformation captured & shared in countries & across countries	Les connaissances sur l'expérimentation, les effets d'entraînement et de transposition de projets et la transformation acquises et échangées dans les pays et entre pays
Learning about piloting & implementation captured & shared across projects, programs, & funds	Les connaissances sur l'expérimentation et l'exécution acquises et échangées entre les projets, les programmes et les fonds
Learning about climate financing models captured & shared globally	Les connaissances sur les modèles de financement climatique acquises et échangées au plan mondial
CIFs governed with legitimacy & inclusion	Les FIC sont régis dans la légitimité et sans exclusive
CIF Catalyc Replication Outcomes	Effets d'entraînement et de transposition du FIC
Replication of low carbon development & climate resilience in CIF countries	Transposition de modèles de développement à faible intensité de carbone et à l'épreuve des chocs climatiques dans les pays participant au FIC
Indirect replication of low carbon development & climate resilience in non-CIF countries	Transposition indirecte de modèles de développement à faible intensité de carbone et à l'épreuve des chocs climatiques dans les pays ne participant pas au FIC
Integration of learning by development actors active in low carbon development & climate resilience	Intégration par les acteurs de développement des connaissances dans les modes de développement à faible intensité de carbone et à l'épreuve des chocs climatiques
New models of climate financing architecture development	Élaboration de nouveaux modèles de l'architecture de financement climatique
CIF Transformative Impacts	Impact de l'action du FIC
Transformed energy supply & demand/forest use to low carbon development pathways, & increased resilience to climate variability/change in CIF countries	Modes de fourniture et demande d'énergie/utilisation de la forêt transformés en modes de développement à faible intensité de carbone et résistance accrue à la variabilité/modification du climat dans les pays bénéficiaires des FIC
Transformed energy supply & demand/forest use & increased resilience to climate variability/change in CIF countries	Modes de fourniture et demande d'énergie/utilisation de la forêt transformés et résistance accrue à la variabilité/modification du climat dans les pays bénéficiaires des FIC
More effective low carbon development & climate resilience for climate financing	Un développement plus efficace à faible intensité de carbone et à l'épreuve des chocs

	climatiques bénéficiant du financement climatique
Improved global mechanism for climate financing	Mécanisme mondial amélioré de financement climatique
New & additional resources for climate resistant, low carbon development	Ressources nouvelles et additionnelles pour un développement à l'épreuve des chocs climatiques et à faible intensité de carbone
CIF Final Outcome	Réalisation finale du FIC
Improved low carbon, climate resilient development	Développement amélioré à faible intensité de carbone et à l'épreuve des chocs climatiques

Le modèle logique du FTP

25. En tant que volet le plus important des FIC en termes de valeur, le FTP joue un rôle de premier plan dans la réalisation des résultats globaux exposés dans le modèle logique des FIC. Le FTP joue ce rôle suivant le même processus de transformation, d'effet d'entraînement et de transposition de projets.
26. Le FTP vise à transformer l'offre et la demande d'énergie dans les secteurs de l'électricité, du transport, du bâtiment et de la construction, de l'industrie et de l'agriculture en modes de développement peu polluants. Il ne peut pas transformer directement ces secteurs mais vise à déclencher et entraîner les changements et à transposer les activités efficaces. Les projets qu'il finance sont nombreux et variés mais peuvent généralement être regroupés dans les trois catégories, transport, énergies renouvelables et maîtrise de l'énergie et gestion de la demande.

Figure 3 : Modèle logique – Fonds pour les technologies propres (FTP)

[de bas en haut et de gauche à droite]

CTF Inputs	Ressources des FTP
New & additional resources supplementing existing ODA flows	Ressources nouvelles et additionnelles complétant les flux d'APD existants
MDB CTF Project Activities	Activités des projets des BMD financées par le FTP
<ul style="list-style-type: none"> • Building Infrastructure • Developing Capacity 	<ul style="list-style-type: none"> • Construction d'infrastructures • Renforcement de capacités
<ul style="list-style-type: none"> • Building Infrastructure • Developing Capacity • Providing Financing 	<ul style="list-style-type: none"> • Construction d'infrastructures • Renforcement de capacités • Fourniture de financement
<ul style="list-style-type: none"> • Building Infrastructure • Developing Capacity • Providing Financing 	<ul style="list-style-type: none"> • Construction d'infrastructures • Renforcement de capacités • Fourniture de financement
<u>Transport</u>	<u>Transport</u>

<ul style="list-style-type: none"> • Infrastructure • Capacity 	<ul style="list-style-type: none"> • Infrastructures • Capacités
<u>Renewable Energy</u> <ul style="list-style-type: none"> • Infrastructure • Capacity • Financing 	<u>Énergies renouvelables</u> <ul style="list-style-type: none"> • Infrastructures • Capacités • Financement
<u>Energy Efficiency/DSM</u> <ul style="list-style-type: none"> • Infrastructure • Capacity • Financing 	<u>Maîtrise de l'énergie/Gestion de la demande</u> <ul style="list-style-type: none"> • Infrastructures • Capacités • Financement
<u>Leveraging</u> <ul style="list-style-type: none"> • Increased other public & private sources of financing / investment 	<u>Mobilisation</u> <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation d'autres sources publiques et privées de financement/investissement
<u>MDB CTF Project Outputs & Outcomes</u>	<u>Produits et réalisations des projets des BMD financés par le FTP</u>
Increased vehicle-kilometers travelled using low carbon modes of transport	Accroissement véhicules/kilomètres parcourus en utilisant des modes de transport peu polluants
Increase in access to/reliability of transport services	Accès et fiabilité accrus des services de transport
Increased GWh of low carbon electricity & heat production	GWh accrus de production d'électricité et de chaleur à faible intensité de carbone
Increased GWh of Energy savings	GWh accrus d'économies d'énergie
Increase in access to / reliability of energy	Accès et fiabilité accrus de l'énergie
Increased direct GHG emissions avoided	Quantité accrue d'émissions directes de GES évitée
CTF Catalytic Replication Outcomes	Effets d'entraînement et de transposition du FTP
Increased investment in clean production and Consumption technology	Investissement accru dans les technologies de production et de consommation propres
<ul style="list-style-type: none"> • Low carbon related policy / regulatory reforms implemented • Economies of scale of low carbon production generated 	<ul style="list-style-type: none"> • Réformes des politiques/réglementations liées aux technologies peu polluantes mises en œuvre • Économies d'échelle de la production à faible intensité de carbone réalisées
<ul style="list-style-type: none"> • Decreased pollution from energy production & consumption • Increased employment generation • Improved energy security 	<ul style="list-style-type: none"> • Pollution par la production/consommation d'énergie réduite • Création d'emplois accrue

	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité énergétique améliorée
CTF Transformative Impact	Impact de l'action du FTP
Transformed energy supply & demand in the power , transport , building / construction, industrial, & agricultural sectors to low carbon development pathways	Transformation de la fourniture et de la demande d'énergie dans les secteurs de l'énergie, du transport, du bâtiment/construction, de l'industrie et de l'agriculture en faveur de modes de développement à faible intensité de carbone
CIF Final Outcome	Réalisation finale du FIC
Improved low carbon, climate resilient development	Amélioration du développement à faible intensité de carbone et à l'épreuve des chocs climatiques

Le modèle logique du SREP

27. Le modèle logique du SREP suit la même tendance que les projets des BMD en servant de catalyseur aux changements et en contribuant à transposer les activités efficaces, se traduisant par des transformations dans l'offre d'énergie et l'utilisation d'énergies renouvelables pour la production.

Figure 4 : Modèle logique – Programme de développement accéléré des énergies renouvelables dans les pays à faible revenu (SREP)

[de bas en haut et de gauche à droite]

SREP Inputs	Ressources du SREP
New & additional resources supplementing existing ODA flows	Ressources nouvelles et additionnelles complétant les flux d'APD existants
MDBSREP Project Activities	Activités des projets des MBD financées par le SREP
<ul style="list-style-type: none"> • Building Infrastructure • Developing Capacity • Providing Financing 	<ul style="list-style-type: none"> • Construction d'infrastructures • Renforcement de capacités • Fourniture de financements
<u>Renewable Energy</u> <ul style="list-style-type: none"> • Infrastructure • Capacity • Financing 	<u>Énergies renouvelables</u> <ul style="list-style-type: none"> • Infrastructures • Capacités • Financement
<u>Leveraging</u> <ul style="list-style-type: none"> • Increased other public & private sources of financing / investment 	<u>Mobilisation</u> <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation d'autres sources publiques et privées de financement/investissement
MDBSREP Project Outputs & Outcomes	Produits et réalisations des projets des BMD

	financés par le SREP
Increased direct GHG emissions avoided	Augmentation des émissions directes de GES évitées
Increased GWh of low carbon electricity & heat production	GWh accrus de production d'électricité et de chaleur à faible intensité de carbone
Increased access to energy from renewable sources	Accès accru à l'énergie de sources renouvelables
Increased reliability of energy from renewable sources	Fiabilité accrue de l'énergie de sources renouvelables
Decreased cost of energy from renewable sources	Diminution du coût de l'énergie de sources renouvelables
SREP Catalytic Replication Outcomes	Effets d'entraînement et de transposition du SREP
Increase in renewable energy investments	Augmentation des investissements dans les énergies renouvelables
Renewable energy related reforms implemented	Réformes liées aux énergies renouvelables mises en œuvre
Increased economic viability of renewable energy sector	Viabilité économique accrue du secteur des énergies renouvelables
<ul style="list-style-type: none"> • Increased access to energy • Decreased air pollutants from energy production & consumption • Improved energy security 	<ul style="list-style-type: none"> • Accès accru à l'énergie • Diminution des polluants atmosphériques imputables à la production et la consommation d'énergie • Amélioration de la sécurité énergétique
SREP Transformative Impact	Impact des activités financées par le SREP
Transformed energy supply and use in low income countries to low carbon development pathways	Transformation des modes de fourniture et d'utilisation de l'énergie dans les pays à faible revenu au profit des modes de développement peu polluants
CIF Final Outcome	Réalisation finale du FIC
Improved low carbon, climate resilient development	Amélioration du développement à faible intensité de carbone, à l'épreuve des chocs climatiques

Le modèle logique du PPCR

28. Le sujet du modèle logique du PPCR est très différent de ceux du FTP et du SREP, mais la structure des résultats est la même. Le PPCR vise à aider les pays et les sociétés à mieux résister à la variabilité et aux modifications du climat. Un pays peut améliorer sa résistance au changement climatique par un nombre infini de moyens.

29. Aux fins du cadre de résultats, ces moyens sont généralement rangés dans les catégories suivantes: infrastructure physique, systèmes économiques et structures sociales. Par le biais de divers projets des BMD, le PPCR vise à servir de catalyseur au changement et à promouvoir la transposition des activités à ce niveau. Les premières étapes pour atteindre cet objectif consistent à intégrer la résistance au changement climatique dans la

planification du développement national, à améliorer le savoir et la sensibilisation et à augmenter les ressources disponibles à cet effet.

Figure 5 : Modèle logique - Programme pilote pour la résistance aux chocs climatiques (PPCR)

PPCR Inputs	Ressources du PPCR
New & additional resources supplementing existing ODA flows	Ressources nouvelles et additionnelles complétant les flux d'APD existants
PPCR Activities	Activités du PPCR
Capacity Building	Renforcement des capacités
Engagement and Dissemination	Participation et diffusion
Research and development	Recherche et développement
Establishing / rehabilitating systems	Mettre en place/rénover des systèmes
Institutional strengthening	Renforcement institutionnel
Concessional financing	Financement concessionnel
Increased capacity to integrate climate resilience into country strategies	Capacité renforcée à intégrer la résistance aux chocs climatiques dans les stratégies nationales
Increased awareness of effects of climate change among governments and non-government stakeholders	Prise de conscience accrue des effets du changement climatique parmi les gouvernements et les acteurs non étatiques
Improved knowledge base on the vulnerability to & risk of the negative effects of climate variability	Base de connaissances améliorée sur la vulnérabilité aux effets négatifs de la variabilité du climat et au risque de ces effets
Pilot project outputs in infrastructure, systems, & processes of climate resilience	Produits de projets expérimentaux dans le domaine de l'infrastructure, des systèmes et des processus de résistance au changement climatique
MDBPPCR Project Outputs & Outcomes	Produits et réalisations des projets des BMD financés par le PPCR
Improved integration of inclusive climate resilience strategies into country development plans	Intégration améliorée de stratégies globales de résistance aux chocs climatiques dans les plans nationaux de développement
Increased consensus on an approach to climate resilient development	Consensus renforcé sur un mode de développement résistant aux chocs climatiques
Increased finance availability (e.g., scaled-up investment commitment) in approaches to climate resilient development	Disponibilité accrue des financements (augmentation des engagements d'investissement, par exemple) consacrés à des modes de développement à l'épreuve des chocs climatiques
Improved coordination among stakeholders to implement climate resilience programs	Coordination améliorée entre les acteurs en vue de mettre en œuvre des programmes à l'épreuve des chocs climatiques
PPCR Catalytic Replication Outcomes	Effets d'entraînement et de transposition du PPCR
Improved integration of climate resilience into planning, processes, and implementation	Intégration améliorée de la résistance aux chocs climatiques dans la planification, les

	processus et la mise en œuvre
PPCR Transformative Impact	Impact des activités financées par le PPCR
Increased resilience in priority infrastructure, economic systems, and social structures to potential climate variability (CV) & climate change (CC)	Résistance accrue des infrastructures prioritaires, des systèmes économiques et des structures sociales à la variabilité/modification potentielle du climat
Improved low carbon, climate resilient development	Amélioration du développement peu polluant et à l'épreuve des chocs climatiques

Le modèle logique du PIF

30. Le modèle logique du PIF est encore en cours d'élaboration. Cela signifie qu'il pourrait être nécessaire d'ajuster légèrement le cadre global des FIC une fois que le modèle logique du PIF sera mis au point. Toutefois, la structure des modèles logiques proposée ci-dessus devrait faciliter sensiblement l'élaboration du cadre de résultats du PIF.

B. Résultats et indicateurs des FIC

31. Les tableaux qui suivent présentent les résultats des modèles logiques et les indicateurs proposés pour les mesurer.
32. Le nombre d'indicateurs varie d'un programme à l'autre. Il importe de noter que la principale fonction de suivi et d'évaluation au cours des deux premières années sera axée au niveau des BMD sur les indicateurs de niveau inférieur parce que pour obtenir des résultats au niveau des réalisations ou de l'impact, il faudra qu'une partie substantielle du programme global ait été exécutée ou soit en cours d'exécution comme on l'a vu aux paragraphes 20 et 21 plus haut.
33. Néanmoins, des efforts seront consentis pour regrouper les données des différents projets, programmes et BMD aux fins de publication par les comités des Fonds fiduciaires.
34. Compte tenu du fait que quelques nouveaux indicateurs ont été inclus, ainsi que des différences dans les manières de traiter les indicateurs et d'évaluer la performance entre le FTP, le SREP et le PPCR et au sein du FTP et du SREP, il n'a pas été possible au stade actuel de finaliser la stratégie d'évaluation de la performance.

Tableau 4: Cadre de résultats – Fonds d’investissements climatiques (FIC)

Résultats	Notes explicatives	Indicateurs	Détails sur les indicateurs
Réalisation finale du FIC			
1) Amélioration du développement à faible intensité de carbone et à l'épreuve des chocs climatiques (Source : Rapport annuel des FIC, pg 3)	Le FIC a pour objet de promouvoir le développement social et économique national à faible intensité de carbone et pouvant résister à la modification et à la variabilité du climat.	a) Indice de développement humain des pays bénéficiant du FIC (Source : Indice existant du cadre du SREP)	Cet indicateur mesure les progrès du développement social et économique.
		b) CO ₂ /PIB (Source : nouvel indicateur)	Il s'agit d'un indicateur de l'intensité des émissions qui mesure le ratio des émissions de gaz à effet de serre au PIB.
		c) Montant moyen des pertes par événement climatique important (Source : Adapté des indicateurs de la capacité d'adaptation de DFID)	Cet indicateur tente de mesurer le niveau de résistance. Toutefois, il ne permet pas de tenir compte de la gravité de l'événement climatique, de la densité de la population à l'endroit où l'événement se produit, ou de la différence de la valeur relative de l'infrastructure entre les lieux.
		d) Pertes moyennes en vies et blessures par événement climatique important (Source : Adapté des indicateurs de la capacité d'adaptation de DFID)	Cet indicateur tente de mesurer le niveau de résistance. Toutefois, il ne permet pas de tenir compte de la gravité de l'événement climatique, de la densité de la population à l'endroit où l'événement se produit. Les données devraient être ventilées par

			sexe.
--	--	--	-------

Résultats	Notes explicatives	Indicateurs	Détails sur les indicateurs
Impact de l'action du FIC			
1) Transformation de la fourniture et de la demande d'énergie/utilisation de la forêt au profit de modes de développement à faible intensité de carbone et renforcement de la résistance à la variabilité/modification du climat dans les pays bénéficiant du FIC	Par le biais de ses interventions directes (FTP, SREP, PIF et PPCR) le FIC espère apporter une certaine contribution aux transformations au niveau des pays. Ces transformations portent sur la fourniture et la demande d'énergie, l'utilisation de la forêt et l'accroissement de la résistance. Ce niveau de résultats sera appuyé par toutes les données sur l'indicateur d'impact fournies par le FTP, le SREP, le PIF et le PPCR.	a) Part en pourcentage des combustibles fossiles dans la consommation totale d'énergie primaire (Source : Système d'évaluation des résultats du FTP, avril 2009)	Voir Système d'évaluation du FTP, avril 2009

		<p>b) Intensité de carbone de la production d'énergie (tCO₂ éq/MWh) (Source : FTP – Crit. d'invest. pour les opér. du sect. Pub, pg 3, par. 6a)</p>	<p>L'intensité de carbone de la production d'énergie mesure les émissions de carbone par unité d'électricité produite en une année donnée. Les émissions annuelles de carbone par la production d'électricité sont mesurées en kilogrammes de carbone émis par an. La production d'électricité se mesure par gigawatt-heures par an. Données empruntées à World Resources Institute.</p>
		<p>c) CO₂ /unité de production (Source: FTP – Crit. d'invest. pour les opér. du sect. pub, pg 3, par. 6c)</p>	<p>Voir Système d'évaluation des résultats du FTP, avril 2009</p>

Résultats	Notes explicatives	Indicateurs	Détails sur l'indicateur
		<p>d) [Indicateurs d'utilisation de la forêt à élaborer]</p>	

<p>2) Transformation des modes de fourniture et de la demande d'énergie/utilisation de la forêt au profit des modes de développement à faible intensité de carbone et renforcement de la résistance à la variabilité/modification du climat dans les pays ne bénéficiant pas du FIC.</p>	<p>Le FIC accorde une très grande importance à l'entraînement, l'expérimentation et le renforcement de la base de connaissances au plan mondial sur la croissance à faible intensité de carbone et à l'épreuve des chocs climatiques. Cet aspect du FIC vise à influencer sur les modes de développement dans les pays qui ne bénéficient pas de ses ressources, et à renforcer son influence dans les pays bénéficiaires. De ce fait, les changements sont aussi recherchés dans les pays non bénéficiaires. Toutefois, le niveau de la contribution du FIC sera évidemment plus faible dans la mesure où il n'intervient pas directement dans ces pays.</p>	<p>Voir 1-d plus haut.</p>	<p>Voir 1-d plus haut.</p>
<p>3) Amélioration de l'efficacité du développement à faible intensité de carbone et des interventions dans le domaine de la résistance aux effets du changement climatique</p>	<p>Le FIC vise également à améliorer la manière dont ce type d'intervention est menée à l'avenir – par les pouvoirs publics, les BMD, le secteur privé, les ONG, ou tous les acteurs du développement en un mot. Les connaissances acquises de l'expérimentation, des effets d'entraînement, de l'amplification, etc., serviront pour éclairer et améliorer les interventions à l'avenir dans ce domaine.</p>	<p>a) Niveau des résultats améliorés de la programmation à faible intensité de carbone et à l'épreuve des chocs climatiques par les acteurs du développement (Source : nouvel indicateur)</p>	<p>Tout en représentant l'une des principales intentions du FIC, cet indicateur sera très difficile à mesurer. Les BMD et d'autres acteurs doivent suivre la manière dont ils ont intégré les enseignements tirés de l'expérience du FIC et déterminer si ces changements ont par la suite amélioré les résultats de leurs interventions. Ceci sera un indicateur qualitatif mais qui pourrait être appuyé par des données quantitatives si le suivi est assuré de manière suffisamment précise.</p>

Résultats	Notes explicatives	Indicateurs	Détails sur l'indicateur
4) Amélioration du mécanisme mondial de financement climatique	Le mécanisme du FIC lui-même représente un autre aspect de l'effet d'entraînement, de l'expérimentation et du renforcement de la base mondiale des connaissances sur la croissance à faible intensité de carbone et à l'épreuve des chocs climatiques. Les FIC constituent une « nouvelle expérimentation » par bien des aspects - gouvernance, participation, structure, adhésion, coordination, souplesse, etc. L'un des impacts recherchés par l'expérimentation est un mécanisme mondial nouveau et amélioré de financement climatique. Un mécanisme que l'on élabore en mettant pleinement à profit l'expérience du FIC et les connaissances résultant de sa mise en œuvre.	a) Existence d'un mécanisme amélioré (Source : nouvel indicateur)	Cet indicateur a des aspects aussi bien quantitatifs que qualitatifs. Il devrait être assez facile de démontrer l'existence d'un ou de plusieurs nouveaux mécanismes. Il serait plus difficile, mais encore possible de déterminer là où le mécanisme a été élaboré compte tenu des connaissances acquises des FIC. La question de savoir si le mécanisme est amélioré sera subjective et faire l'objet d'appréciation lorsqu'il deviendra opérationnel.
5) Ressources nouvelles et additionnelles pour un développement à faible intensité de carbone et résistant aux effets du changement climatique	L'expérience du FIC vise aussi à influencer sur les ressources mises en œuvre au plan mondial, afin d'appuyer la transformation en faveur d'un développement à faible intensité de carbone et résistant aux effets du changement climatique. Ces ressources devraient venir s'ajouter aux ressources existantes. En un sens, elles auront été mobilisées indirectement par le FIC.	a) Montant de ressources additionnelles mobilisées programmées pour le développement à faible intensité de carbone et à l'épreuve des chocs climatiques (Source : nouvel indicateur)	Il devrait être possible de suivre cet indicateur dans le cadre des systèmes d'information financière existants des pays et des organisations. Le calcul de l'« additionnalité » des ressources nécessitera un consensus sur la manière de déterminer celles-ci.
Effets d'entraînement et de transposition des FIC			

Résultats	Notes explicatives	Indicateurs	Détails sur l'indicateur
1) Transposition des modes de développement à faible intensité de carbone et à l'épreuve des chocs climatiques favorisée dans les pays bénéficiant du FTP, du SREP, du PPCR et du PIF	Cette déclaration de résultats met en évidence tous les effets d'entraînement et de transposition du FTP, du SREP, du PIF et du PPCR. Tous ces effets visent à contribuer à la transformation sociale en influant sur la transposition durable des résultats des projets.	Voir les indicateurs des effets d'entraînement et de transposition du FTP, du SREP, du PIF et du PPCR	Voir les indicateurs des effets d'entraînement et de transposition du FTP, du SREP, du PIF et du PPCR
2) Transposition indirecte des modes de développement à faible intensité de carbone et à l'épreuve des chocs climatiques dans les pays non bénéficiaires du FIC	Cette déclaration de résultats met en évidence tous les effets d'entraînement et de transposition induits par l'expérimentation, la démonstration et l'échange de connaissances visant les pays non bénéficiaires du FIC. Le niveau de contribution du FIC sera naturellement plus faible car il n'intervient pas directement dans ces pays.	Voir les indicateurs des effets d'entraînement et de transposition du FTP, du SREP, du PIF et du PPCR	Les mêmes données seront recherchées pour le résultat n° 2 comme le résultat n° 1. Toutefois, il sera pratiquement impossible de déterminer le degré d'influence que le FIC a eu sur cette situation. À moins que ces indicateurs ne soient publiés de manière indépendante, les données disponibles pourraient aussi être insuffisantes.
3) Intégration des connaissances acquises par un éventail d'acteurs du développement dans des modes de développement à faible intensité de carbone et à l'épreuve des chocs climatiques	Pour pouvoir améliorer leurs interventions (voir Impact n° 3 plus haut), les acteurs du développement doivent d'abord intégrer les enseignements tirés du FIC dans leurs modes d'intervention. Le FIC peut influencer directement ce résultat par la qualité de la gestion du savoir, la diffusion et l'engagement.	a) Pourcentage d'organisations visées par l'action de sensibilisation du FIC qui intègrent sensiblement les enseignements tirés du FIC (Source : nouvel indicateur)	Il s'agit d'un indicateur qualitatif exprimé de manière quantitative. La gestion des connaissances du FIC peut influencer un large éventail d'acteurs du développement grâce à son action de sensibilisation, mais certaines organisations peuvent faire preuve d'un engagement plus intensif. Un processus d'évaluation pourrait collecter des données sur la manière dont ces organisations ont changé en intégrant les enseignements tirés de l'expérience du FIC.

Résultats	Notes explicatives	Indicateurs	Détails sur l'indicateur
4) Nouveaux modèles d'architecture du financement climatique élaborés	L'expérience du FIC vise à influencer directement l'élaboration de nouveaux modèles d'architecture du financement climatique. Le processus d'échange de connaissances sur les atouts et les lacunes du FIC en tant que mécanisme peut servir à enrichir les nouveaux modèles au fur et à mesure qu'ils seront élaborés.	a) Nombre de nouveaux modèles élaborés en tenant compte des enseignements tirés du FIC (Source : nouvel indicateur)	Un examen rapide au plan mondial de l'architecture du financement climatique mettrait en relief les nouveaux modes qui ont été élaborés. Un processus d'évaluation pourrait recueillir les données sur la manière dont ces modèles ont été élaborés en intégrant les enseignements tirés de l'expérience du FIC.
Produits des FIC			
1) Des plans d'investissement et des stratégies de développement qui intègrent les modes de développement à faible intensité de carbone et à l'épreuve des chocs climatiques	Cette présentation des produits met en évidence tous les aspects de planification financés par l'intermédiaire du FTP, du SREP, du PIF et du PPCR.	a) Nombre de plans/stratégies approuvés qui intègrent des modes de développement à faible intensité de carbone et à l'épreuve des chocs climatiques (Source : nouvel indicateur)	Les BMD devraient disposer de données sur tous les plans, stratégies, etc., qui ont intégré des modes de développement à faible intensité de carbone et à l'épreuve des chocs climatiques. Ceci nécessite une analyse pour déterminer dans quelle mesure ces modes ont été intégrés.
2) Infrastructure, renforcement de capacité et financement pour un mode de développement à faible intensité de carbone et à l'épreuve des chocs climatiques	Cette présentation des produits met en évidence tous les aspects non liés à la planification, financés par l'intermédiaire du FTP, du SREP, du PIF et du PPCR dans trois grandes catégories : infrastructure fournie, capacités renforcées et financement accordé.	Récapitulation des produits du FTP, du SREP, du PIF et du PPCR concernant l'infrastructure fournie, les capacités renforcées et le financement accordé	Les BMD recueilleront systématiquement ces données. L'unité du FIC pourrait les regrouper et les compiler.

Résultats	Notes explicatives	Indicateurs	Détails sur l'indicateur
------------------	---------------------------	--------------------	---------------------------------

<p>3) Connaissances sur les effets d'entraînement, la transposition de projets et la transformation acquises et échangées dans les pays et entre les pays</p>	<p>« Le transfert de connaissances fait partie systématique des FIC. En un sens il en est l'objectif primordial. » Rapport annuel 2009 du FIC.</p> <p>Ce résultat met en évidence toutes les connaissances sur les résultats du FTP, du SREP, du PIF et du PPCR : produits des effets d'entraînement, transposition de projets qu'ils ont influencée, et transformation à laquelle ils ont contribué. Ces connaissances doivent être réintroduites dans l'Unité administrative du FIC par les BMD et être ensuite traduites en savoirs. (En plus du fait que les connaissances doivent être introduites dans les processus de gestion des savoirs des BMD et être utilisées par eux). Ces savoirs doivent ensuite être diffusés et échangés par des moyens variés avec un large éventail d'acteurs et d'audiences.</p>	<p>a) Nombre de produits du savoir créés</p>	<p>La fonction de gestion des savoirs de l'Unité administrative du FIC conservera des données sur les différents savoirs créés. Les données pourraient être suivies par type, date, thème, etc.</p>
		<p>b) Fréquence de l'utilisation des savoirs</p>	<p>La fonction de gestion des savoirs de l'Unité administrative du FIC conservera des données sur l'utilisation des différents savoirs. Cela pourrait comprendre les demandes de publications, les données téléchargées, le nombre de pages consultées, les copies distribuées, etc.</p>

		c) Niveau de satisfaction du client à l'égard des savoirs	La fonction de gestion des savoirs de l'Unité administrative du FIC recueillera des données sur la satisfaction des différents clients au sujet des savoirs qu'ils ont utilisés. Ceci pourrait comprendre les évaluations d'ateliers/réunions, les enquêtes par Internet, l'évaluation, etc.
--	--	-----------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Résultats	Notes explicatives	Indicateurs	Détails sur l'indicateur
4) Connaissances sur la mise en œuvre acquises et échangées entre les projets, programmes et fonds	Ce résultat met en évidence toutes les connaissances sur le FTP, le SREP, le PIF et le PPCR et les réussites et le échecs de la mise en œuvre.	Voir indicateurs 3a-c	Voir indicateurs 3a-c
5) Connaissances sur les modèles de financement climatique mises en évidence et échangées au plan mondial	Ce résultat met en évidence toutes les connaissances sur le FTP en tant que mécanisme de financement climatique – réussites et échecs, problèmes et enjeux.	Voir indicateurs 3a-c	Voir indicateurs 3a-c
6) FIC administrés dans la légitimité et sans exclusive	L'aspect « nouvelle expérimentation » du FIC réside en partie dans le caractère plus ouvert et le niveau de participation accru aux différents aspects de la gouvernance.	a) Niveau de satisfaction des acteurs à l'égard de la gouvernance du FIC. (Source : nouvel indicateur)	Un certain nombre d'indicateurs pourraient servir à suivre la fonction gouvernance (nombre de réunions, niveau de participation), mais le résultat est plus directement mesuré par la satisfaction des acteurs à l'égard du FIC. L'Unité administrative du FIC pourrait procéder à une enquête périodique auprès des acteurs ou un processus d'évaluation pourrait permettre de réaliser une interview unique des acteurs. On pourrait leur

			poser une série de questions pour évaluer leur satisfaction globale.
--	--	--	----------------------------------------------------------------------

Tableau 5: Cadre de résultats – Fonds pour les technologies propres (FTP)

Résultats	Notes explicatives	Indicateurs	Détails sur l'indicateur
Impact du FTP			
1) Transformation de l'offre et de la demande d'énergie en faveur de modes de développement à faible intensité de carbone dans les secteurs suivants : (Source : nouveau résultat)		a) Intensité énergétique du PIB (mJ RE/montant de PIB) (Source: Indicateur de l'Agence internationale de l'énergie)	L'Agence internationale de l'énergie conserve des données sur les bilans énergétiques et les comptes énergétiques. Le PIB est publié dans les Statistiques des comptes nationaux des Nations Unies. Les Statistiques financières internationales du FMI publient le PIB en valeur nominale et en valeur réelle de la plupart des pays.
		b) Part en pourcentage des combustibles fossiles dans la consommation totale d'énergie primaire (Source : Système	Voir Système d'évaluation des résultats du FTP, avril 2009

		d'évaluation des résultats du FTP, avril 2009)	
i) secteur de l'électricité	Dans le secteur de l'électricité, le FTP axe ses interventions sur les énergies renouvelables et l'accroissement de l'efficacité des activités de production, de transport et de distribution d'électricité (Cadre de gouvernance du FTP, pg 3, par. 9)	c) Intensité de carbone de la production d'énergie (t éq. CO2/MWh) (Source : FTP - Critères d'investissement pour les opérations du secteur public, pg 3, par. 6a)	L'intensité de carbone de la production d'électricité mesure les émissions de carbone par unité d'électricité produite, en une année donnée. Les émissions annuelles de carbone par les activités de production d'électricité sont mesurées en kilogrammes de carbone rejetés par an. La production d'électricité est mesurée en gigawatt-heures par an. Données empruntées au World Resources Institute.

Résultats	Notes explicatives	Indicateurs	Détails sur l'indicateur
ii) secteur des transports	Dans le secteur des transports, l'action du FTP est axée sur le passage à des modes de transports publics, la réduction de la consommation de carburant et l'utilisation de carburants différents (Cadre de gouvernance du FTP, pg 3, par. 9)	d) gCO2 par passager-km (Source : FTP – Crit. d'invest. pour les opér. du sect. pub., pg 3, par. 6b)	Un indicateur environnemental très évident pour le transport durable est représenté par les émissions opérationnelles de dioxyde de carbone par passager- km. Cet indicateur d'intensité est utile pour démontrer la performance relative du point de vue de l'intensité de carbone des différents modes de transport. (Indicateurs de faible intensité de carbone de DFID)

iii) secteur du bâtiment et de la construction	Dans le secteur du bâtiment et de la construction, le FTP centre son action sur l'amélioration du rendement énergétique et la gestion de la demande. (Cadre de gouvernance du FTP, pg 3, par. 9)	e) CO ₂ /unité de production (Source : FTP – Crit. d'invest. pour les opér. du sect. pub., pg 3, par. 6c)	Voir Système d'évaluation des résultats du FTP, avril 2009
iv) secteur industriel	Dans le secteur industriel, le FTP privilégie la réduction de l'intensité d'énergie dans la production. (FTP – Crit. d'invest. pour les opér. du sect. pub., pg 4-5, par. 6)	e) CO ₂ /unité de production (Source : FTP – Crit. d'invest. pour les opér. du sect. pub., pg 3, par. 6c)	Voir Système d'évaluation des résultats du FTP, avril 2009
v) secteur agricole	Dans le secteur agricole, le FTP finance en priorité l'amélioration de l'utilisation de l'énergie par unité de production et d'irrigation. (FTP - Crit. d'invest. pour les opér. du sect. pub., pg 4-5, par. 6)	e) CO ₂ /unité de production (Source : FTP – Crit. d'invest. pour les opér. du sect. pub, pg 3, par. 6c)	Voir Système d'évaluation des résultats du FTP, avril 2009
Effets d'entraînement et de transposition du FTP			

Résultats	Notes explicatives	Indicateurs	Détails sur l'indicateur
1) Investissement accru dans des technologies de production et de consommation propres	Pour réaliser la transformation de l'offre et de la demande d'énergie afin d'adopter des modes de développement à faible intensité de carbone, l'investissement dans des technologies de production et de consommation propres devra augmenter par rapport aux technologies à fortes émissions de carbone.	a) investissement à faible intensité de carbone en pourcentage de l'investissement total du secteur – secteur public et privé (Source : nouvel indicateur)	Cet indicateur mesure l'importance relative de l'investissement à faible intensité de carbone par rapport au montant total de l'investissement dans le secteur. Les données seront ventilées entre le secteur privé et le secteur public.

2) Mise en œuvre des réformes des politiques publiques et des réglementations liées à la faible intensité de carbone	Pour être développées à grande échelle, les technologies propres ont besoin de conditions favorables. Autrement dit, il faudra mettre en œuvre diverses réformes des politiques publiques et des réglementations.	a) Mesure dans laquelle les dispositifs de politiques publiques et de réglementation favorisent l'adoption de technologies propres. (Source : nouvel indicateur)	L'évaluation des politiques publiques et des réglementations favorables est un processus qualitatif qui est fortement influencé par le contexte. Dans ce cas, un indicateur qualitatif très générique est requis au niveau du programme du FTP. Les plans nationaux d'investissement comprennent déjà des domaines nécessitant des réformes des politiques publiques et des réglementations. Il devrait ensuite être possible de suivre l'application de ces réformes et de procéder à une évaluation globale de l'état d'avancement.
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Résultats	Notes explicatives	Indicateurs	Détails sur l'indicateur
3) Économies d'échelle de la production à faible intensité de carbone réalisées	La réussite des technologies propres est tributaire des économies d'échelle réalisées. Le FTP vise à accélérer ou renforcer la pénétration du marché par ces technologies. Il en résultera des économies d'échelle, l'amélioration de la compétition et de la participation du secteur privé, et en fin de compte des économies des coûts unitaires de dépollution. (FTP - Crit. d'invest. pour les opér. du sect. pub., pg 7, par. 15)	a) Coût/unité de production (Source : nouvel indicateur)	Les économies d'échelle s'entendent de la réduction des coûts unitaires grâce à une augmentation du volume de production des technologies propres. Ceci pourrait inclure les coûts unitaires des technologies d'énergie renouvelable comme l'énergie solaire concentrée.

		b) Coût par tonne éq de CO ₂ réduite (Source : nouvel indicateur)	Cet indicateur se mesure en divisant l'investissement total dans les technologies propres par le nombre de tonnes éq de CO ₂ réduites. Voir Système d'évaluation des résultats du FTP, avril 2009 pour plus de détails sur le calcul de tonnes éq de CO ₂ réduites.
--	--	---------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Résultats	Notes explicatives	Indicateurs	Détails sur l'indicateur
4) Réduction de polluants liés à la production, à la consommation et au transport d'énergie	Les interventions du FTP visent à avoir des retombées positives substantielles sur l'environnement. Ces retombées sont importantes en elles-mêmes et représentent un facteur supplémentaire d'incitation à l'utilisation généralisée des technologies propres. Au nombre des retombées positives escomptées sur l'environnement figurent la réduction de la pollution de l'atmosphère et de l'eau par des systèmes de production d'énergie et la diminution des rejets de polluants dans les effluents liquides (FTP - Crit. d'invest. pour les opér. du sect. pub., pg 8, par. 21)	a) Niveau des particules et de kg/MWh d'émissions de SO _x (Source : Indicateurs de faible intensité de carbone de DFID)	Des technologies sans combustion comme la production d'électricité éolienne ou solaire ne contribuent pas d'émissions au plan local. Ceci représente une amélioration sensible de la qualité de l'air, concernant plus particulièrement les paramètres essentiels de la qualité de l'air de PM10 et des oxydes de soufre. (Source : Indicateurs de faible intensité de carbone de DFID)
		b) Niveau de concentration de PM10 et de NO _x (Source : Indicateurs de faible intensité de carbone de DFID)	Cet indicateur tente de montrer la variabilité des impacts sur la santé des options de transport à faible intensité de carbone par rapport aux options fondées sur la combustion. Certains plans d'investissement comportent déjà ces mesures.

5) Création accrue d'emplois	Les interventions du FTP visent à produire d'importants effets sociaux bénéfiques, notamment la création d'emplois. Ces effets ont de l'importance en eux-mêmes et favorisent également l'utilisation généralisée des technologies propres. (Cadre de gouvernance du FTP, pg 2, par. 7e)	a) Nombre d'emplois créés (pour les femmes et pour les hommes) (Source : nouvel indicateur)	L'indicateur mesurera la croissance de l'emploi liée au déploiement des technologies propres. Les données devront être ventilées par sexe.
------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Résultats	Notes explicatives	Indicateurs	Détails sur l'indicateur
6) Sécurité énergétique améliorée	La sécurité de l'offre d'énergie et les objectifs de réduction d'émissions de GES, guident les choix de nombreux États. Le FTP vise également à stabiliser la fourniture d'énergie au fil du temps, en renforçant la fiabilité de l'électricité pour les entreprises. (FTP - Crit. d'invest. pour les opér. du sect. pub., pg 8, par. 20).	a) Pourcentage du total d'énergie fourni par des sources internes (Source : nouvel indicateur)	L'Agence internationale de l'énergie conserve des données sur les équilibres énergétiques et les comptes de l'énergie. Ce type de «profil sectoriel» devrait représenter un élément courant de la planification du FTP pour un pays et constituer une référence.
		b) Durée annuelle (en heures) d'interruptions du réseau électrique pour le client moyen (SAIDI) (Source : nouvel indicateur)	Cet indicateur se calcule en divisant le nombre total d'heures d'interruption pour tous les clients par le nombre total de clients.
Réalisations et produits des projets des BMD financés par le FTP (indicatifs)		b) Coût par tonne éq de CO2 réduite (Source : nouvel indicateur)	

1) Quantité accrue d'émissions directes de GES évitées	Les interventions du FTP visent à atténuer les émissions de GES. (Cadre de gouvernance du FTP, pg. 4, par. 7a)	a) Tonnes (millions) éq de CO ₂ réduites et coût par tonne (Source : Système d'évaluation des résultats du FTP, avril 2009)	Voir Système d'évaluation des résultats du FTP, avril 2009 pour plus de détails sur le calcul de tonnes éq CO ₂ réduites. Cet indicateur se mesure en divisant l'investissement total dans les technologies propres par le nombre de tonnes éq CO ₂ réduites.
--------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Résultats	Notes explicatives	Indicateurs	Détails sur l'indicateur
2) Nombre accru de véhicule-kilomètres parcourus en utilisant des modes de transport à faible intensité de carbone	Les interventions du FTP visent à appuyer l'adoption de modes de transport urbain à faible intensité de carbone dans les grandes agglomérations, avec une augmentation sensible du nombre de trajets voyageurs empruntant ces modes de transport. (FTP - Crit. d'invest. pour les opér. du sect. pub., pg 4, par. 6bi)	a) Nombre de véhicule-km (Source : Système d'évaluation des résultats du FTP, avril 2009)	Voir Système d'évaluation des résultats du FTP, avril 2009, Annexe 3
		b) gCO ₂ /passager-km (FTP - Crit. d'invest. pour les opér. du sect. pub., pg 3, par. 6b)	Un indicateur environnemental évident pour le transport viable est représenté par les émissions opérationnelles de dioxyde de carbone par passager-km. Cet indicateur d'intensité est utile pour montrer la performance des différents modes de transport en matière d'intensité de carbone. (Indicateurs de faible intensité de carbone de DFID)

3) Accès/fiabilité accrus de services de transport abordables	Les programmes/projets du FTP contribuent à accélérer l'accès des plus pauvres aux services de transport. Les propositions d'investissement seront évaluées et hiérarchisées en fonction de la mesure dans laquelle les services de transport accroissent la mobilité des personnes qui en sont les plus tributaires. (FTP - Crit. d'invest. pour les opér. du sect. pub., pg 10, par. 20)	a) Pourcentage de la population située dans un rayon de 2 km d'un point d'accès au transport public dans les zones de projet (Source : Adapté des Indicateurs de faible intensité de carbone de DFID)	Les réseaux de transport viables se caractérisent par la facilité d'accès, se traduisant par une fréquentation améliorée et le changement de mode. (Adapté des Indicateurs de faible intensité de carbone de DFID). Les données seront éventuellement ventilées par sexe et situation socioéconomique.
---------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Résultats	Notes explicatives	Indicateurs	Détails sur l'indicateur
4) Nombre accru de GWh de production d'électricité et de chaleur à faible intensité de carbone	Les interventions du FTP visent à produire l'électricité et la chaleur à partir de sources renouvelables et de centrales à gaz efficaces, en utilisant les meilleures technologies de charbon et de piégeage et de stockage du carbone disponibles, et en modernisant les centrales thermiques. (FTP - Crit. d'invest. pour les opér. du sect. pub., pg 3-4, par. 6)	a) Quantité de MWh (Source : Système d'évaluation des résultats du FTP, avril 2009)	Chaque projet doit suivre la quantité d'électricité et de chaleur produite par des méthodes à faible intensité de carbone. Les chiffres seront totalisés pour l'ensemble du portefeuille du FTP.

<p>5) Nombre accru de GWh d'énergie économisée</p>	<p>Les interventions du FTP visent à économiser l'énergie par des réductions au niveau de la distribution et du transport, l'adoption à grande échelle de technologies d'énergies renouvelables et à haut rendement énergétique qui réduisent sensiblement les émissions et l'utilisation d'énergie par unité de production dans le bâtiment, l'industrie et l'agriculture. (FTP - Crit. d'invest. pour les opér. du sect. pub., pg 3-4, par. 6)</p>	<p>a) Nombre de MWh économisés (Source : Système d'évaluation des résultats du FTP, avril 2009)</p>	<p>Chaque projet doit suivre la quantité d'énergie économisée. Ces chiffres seront totalisés pour l'ensemble du portefeuille du FTP.</p>
----------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Results	Notes explicatives	Indicateurs	Détails sur l'indicateur
<p>6) Accès accru à l'énergie</p>	<p>Les programmes/projets du FTP contribuent à accélérer l'accès des plus pauvres à une énergie abordable et moderne. Les propositions d'investissement seront évaluées et hiérarchisées en fonction des possibilités qu'elles offrent d'accroître les taux de raccordement des ménages au réseau électrique et de réduire les coûts d'approvisionnement énergétique. (FTP - Crit. d'invest. pour les opér. du sect. pub., pg 10, par. 20)</p>	<p>a) Nombre de nouveaux branchements imputables aux projet pour les ménages et les clients commerciaux s (Source : nouvel indicateur)</p>	<p>Chaque projet suivra l'accroissement de l'accès des différentes catégories de consommateurs aux services d'énergie qui ont été fournis par l'intermédiaire des projets. Les chiffres seront totalisés pour l'ensemble du portefeuille du FTP. Les données seront éventuellement ventilées par sexe et situation socioéconomique.</p>

7) Accroissement d'autres sources publiques et privées de financement/ investissement	Un des principaux objectifs du FTP est de mobiliser des moyens en grandeur réelle pour soutenir l'application, la diffusion et le transfert de technologies à faible émission de carbone. Les priorités d'investissement seront établies sur la base des ressources qui pourront être levées auprès de sources domestiques de cofinancements publics et privés, y compris le marché des émissions de carbone, et des partenaires de développement bilatéraux et multilatéraux. (FTP - Crit. d'invest. pour les opér. du sect. pub., pg 8, par. 24)	a) Montant (en millions de dollars) d'autres sources publiques et privées ; pourcentage du coût total (Source : Système d'évaluation des résultats du FTP, avril 2009)	Chaque projet suivra le montant des ressources levées. Les chiffres seront totalisés pour l'ensemble du portefeuille du FTP.
---------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Tableau 6 : Cadre de résultats – Programme de développement accéléré des énergies renouvelables dans les pays à faible revenu (SREP)

Résultats	Notes explicatives	Indicateurs	Détails sur l'indicateur
Impact des interventions du SREP			

<p>1) Transformation de la fourniture et de la consommation de l'énergie dans les pays à faible revenu en vue d'adopter des modes de développement peu polluants (Source : nouveau résultat)</p>	<p>Le SREP vise à aider les pays à opter pour les énergies renouvelables, qui leur permettront d'adopter de nouveaux modes de production et d'utilisation de l'énergie. (Document conceptuel du SREP, para 5)</p>	<p>a) Part en pourcentage des services d'énergie fournis par des sources peu polluantes (Source : nouvel indicateur)</p>	<p>La mesure de la transformation dans le cadre des approvisionnements énergétiques concerne la part de l'énergie totale fournie par les sources renouvelables. Les services d'énergie comprennent l'électricité, le chauffage et la climatisation et l'énergie mécanique. Le Plan de financement du SREP devrait contenir des données sur la part des énergies renouvelables dans les approvisionnements énergétiques nationaux. (Document conceptuel du SREP, par. 23) Voir Cadre des résultats du SREP, mai 2009.</p>
<p>Effets d'entraînement et de transposition du SREP</p>			
<p>Résultats</p>	<p>Notes explicatives</p>	<p>Indicateurs</p>	<p>Détails sur l'indicateur</p>

<p>1) Augmentation des investissements dans les énergies renouvelables (Source : Adapté du Cadre des résultats du SREP, mai 2009)</p>	<p>Pour réaliser la transformation de l’approvisionnement et de l’utilisation de l’énergie il faudra augmenter les investissements dans les énergies renouvelables. Le Plan de financement du SREP par pays indique dans le détail comment le plan se traduira par la transposition des investissements dans les énergies renouvelables. (Document conceptuel du SREP, par. 23a)</p>	<p>a) Investissements dans les énergies renouvelables en pourcentage du total des investissements du secteur (Source : nouvel indicateur)</p>	<p>Cet indicateur mesure l’importance relative des investissements dans les énergies renouvelables par rapport au montant des investissements dans le secteur. Voir Cadre des résultats du SREP, mai 2009.</p>
<p>2) Renforcer le cadre favorable à la production et l’utilisation des énergies renouvelables (Source : Adapté du Cadre des résultats du SREP, mai 2009)</p>	<p>Pour renforcer la production des énergies renouvelables, il est nécessaire de créer un cadre favorable en mettant en place les mécanismes stratégiques, juridiques, réglementaires et économiques nécessaires. (Document conceptuel du SREP, par. 5a) Les principes conceptuels du SREP énoncent que le SREP devrait aider les pays à élaborer ou renforcer les politiques de promotion des énergies renouvelables. (Document conceptuel du SREP, par.13a)</p>	<p>a) Nombre de pays ayant mis en place des politiques favorables aux énergies renouvelables (Source : Adapté du Cadre des résultats du SREP, mai 2009)</p>	<p>Voir Cadre des résultats du SREP, mai 2009.</p>

Résultats	Notes explicatives	Indicateurs	Détails sur l’indicateur
------------------	---------------------------	--------------------	---------------------------------

3) Viabilité économique accrue du secteur des énergies renouvelables (Source : nouvel indicateur)	La viabilité commerciale à long terme est une condition préalable des services d'énergies renouvelables durables et abordables. (Document conceptuel du SREP, par. 5d)	a) Recettes totales des entreprises du secteur de production et de fourniture des énergies renouvelables (Source : nouvel indicateur)	Un moyen de mesurer la viabilité économique au fil du temps consiste à suivre les recettes totales des entreprises du secteur. Ce type de « profil sectoriel » devrait constituer un élément courant de la planification du SREP pour un pays et servir de référence.
		b) Pourcentage de l'investissement total dans les énergies renouvelables effectué par le secteur privé (Source : Adapté du Cadre des résultats du SREP, mai 2009)	Voir Cadre des résultats du SREP, mai 2009.
		c) Pourcentage du total des emplois du secteur de l'énergie consacrés aux énergies renouvelables (femmes/hommes) (Source : Indicateurs de faible intensité de carbone de DFID)	La proportion de l'emploi lié à l'ensemble du secteur de l'énergie attribuable à la production et la distribution d'énergies renouvelables. C'est un indicateur de remplacement du niveau de développement du secteur des énergies renouvelable dans son ensemble. (Indicateurs de faible intensité de carbone de DFID) Les données seront si possible ventilées par sexe.

Résultats	Notes explicatives	Indicateurs	Détails sur l'indicateur
------------------	---------------------------	--------------------	---------------------------------

4) Accès accru à l'énergie (Source : Adapté du Cadre des résultats du SREP, mai 2009)	Le SREP vise à accroître l'accès à l'énergie par l'utilisation des énergies renouvelables. (Document conceptuel du SREP, par. 6). Deux dimensions de l'accès doivent être mesurées : la proportion de la population qui a accès et le coût des énergies renouvelables, autrement dit sont-elles abordables ?	a) Pourcentage de la population qui a accès aux services d'énergies renouvelables (au niveau des pays) (femmes/hommes) (Source : Adapté du Cadre des résultats du SREP, mai 2009)	Voir Cadre des résultats du SREP, mai 2009. Les données seront si possible ventilées par sexe et par situation socioéconomique.
		b) Coût des énergies renouvelables montant/mJ (Source : Cadre des résultats du SREP, mai 2009)	Voir Cadre des résultats du SREP, mai 2009.
		c) Nombre et kWh de branchements supplémentaires hors réseau ou mini-réseau d'énergies renouvelables (Source : Adapté du Cadre des résultats du SREP, mai 2009)	Voir Cadre des résultats du SREP, mai 2009. Les données seront si possible ventilées par sexe et par situation socioéconomique.

Résultats	Notes explicatives	Indicateurs	Détails sur l'indicateur
------------------	---------------------------	--------------------	---------------------------------

<p>5) Diminution des polluants atmosphériques émis par la production et la consommation d'énergie (Source: nouveau résultat)</p>	<p>Le SREP devrait aussi procurer des avantages économiques, sociaux et environnementaux. L'abandon des combustibles fossiles au profit des énergies renouvelables pourrait dans le même temps contribuer à réduire la pollution atmosphérique et les émissions de gaz à effet de serre, améliorer la protection contre les méfaits du changement climatique et renforcer la sécurité énergétique. (Document conceptuel du SREP, par. 11).</p>	<p>a) Niveau des particules et d'émissions de SO_x Kg/MWh (Source : Indicateurs de faible intensité de carbone de DFID) Ou Pourcentage d'habitations conformes aux directives de l'OMS concernant la qualité de l'air intérieur (Source : Indicateurs de faible intensité de carbone de DFID) [choisir en fonction de la disponibilité de données]</p>	<p>La qualité de l'air représente l'un des principaux problèmes environnementaux liés à la biomasse, au kérosène et aux technologies d'énergie à grande échelle et aux véhicules. Les technologies sans combustion comme la production d'électricité éolienne ou l'énergie solaire ne contribuent pas d'émissions au plan local. Ceci représente une amélioration sensible de la qualité de l'air, concernant plus particulièrement les paramètres essentiels de la qualité de l'air de PM10 et des oxydes de soufre. (Source : Indicateurs de faible intensité de carbone de DFID)</p>
<p>6) Sécurité énergétique améliorée (Source : nouveau résultat)</p>	<p>L'utilisation des énergies renouvelables en remplacement des combustibles classiques pourrait améliorer la sécurité énergétique. (Document conceptuel du SREP, par. 11). Au nombre des mesures types de la sécurité énergétique figure la proportion de l'approvisionnement par des sources intérieures.</p>	<p>a) Pourcentage de l'approvisionnement total de sources intérieures (Source : nouvel indicateur)</p>	<p>L'Agence internationale de l'énergie conserve des données sur les bilans énergétiques et les comptes de l'énergie. Ce type de « profil sectoriel » devrait constituer un élément courant de la planification du SREP pour chaque pays et devrait servir de référence.</p>

Résultats	Notes explicatives	Indicateurs	Détails sur l'indicateur
Produits et réalisations des projets des BMD au titre du SREP (indicatifs)			
1) Quantité accrue d'émissions directes de GES évitées (Source : Adapté du Système d'évaluation des résultats du FTP, avril 2009)	Les investissements dans les énergies renouvelables entraînent directement des réductions des émissions de GES. Dans le cas du SREP, les pays à faible revenu vont accroître sensiblement leur utilisation de l'énergie commerciale. Ces investissements permettent donc d'éviter les GES en fournissant de nouveaux services d'énergie sans émissions de GES. (Système d'évaluation des résultats du FTP, avril 2009 ; Document conceptuel du SREP, par. 2 et 5)	Tonnes (millions) de CO ₂ éq au coût X la tonne (Source : Système d'évaluation des résultats du FTP, avril 2009)	Voir Système d'évaluation des résultats du FTP, avril 2009
2) GWh accrus des services énergétiques à base d'énergies renouvelables (Source : Adapté du Système d'évaluation des résultats du FTP, avril 2009)	Il y a lieu de renforcer l'utilisation des énergies modernes dans les pays à faible revenu. Document conceptuel du SREP, par. 5)	Quantité de GWh à base d'énergies renouvelables et par habitant (Source : Système d'évaluation des résultats du FTP, avril 2009)	Voir Système d'évaluation des résultats du FTP, avril 2009

Résultats	Notes explicatives	Indicateurs	Détails sur l'indicateur
-----------	--------------------	-------------	--------------------------

<p>3) Accès accru à l'énergie de sources renouvelables (niveau des projets) (Source : Adapté du Cadre des résultats du SREP, mai 2009)</p>	<p>Le SREP vise à accroître l'accès à l'énergie par l'utilisation des sources renouvelables. (Document conceptuel du SREP, par. 6). Deux dimensions de l'accès doivent être mesurées : la proportion de la population qui a accès et le coût des énergies renouvelables, autrement dit sont-elles abordables ? Ce résultat concerne les projets précis et autonomes du SREP.</p>	<p>Nombre des bénéficiaires de projet ayant accès à des services d'énergie de sources renouvelables (femmes/hommes) (Source : Cadre des résultats du SREP, mai 2009)</p>	<p>Voir Cadre des résultats du SREP, mai 2009. Les données seront si possible ventilées par sexe et situation socioéconomique.</p>
<p>4) Réduction du coût de l'énergie de sources renouvelables (Source: Cadre des résultats du SREP, mai 2009)</p>	<p>Voir ci-dessus.</p>	<p>Coût /GWh d'énergie renouvelable pour les bénéficiaires de projet (Source : Cadre des résultats du SREP, mai 2009)</p>	<p>Voir Cadre des résultats du SREP, mai 2009. Les données seront si possible ventilées par sexe et situation socioéconomique.</p>

Tableau 7 : Cadre des résultats – Programme pilote pour la résistance aux chocs climatiques (PPCR)

Résultats	Notes explicatives	Indicateurs	Détails sur l'indicateur
<p>Impact des activités financées par le PPCR</p>	<p>Un développement social et économique à l'épreuve du changement climatique nécessite d'intégrer le développement de la capacité d'adaptation au changement climatique dans tous les aspects des activités intéressant la société. Cette prise en compte systématique est une transformation.</p>		

<p>1. Capacité de résistance accrue des infrastructures prioritaires, des systèmes économiques et des structures sociales à la variabilité/modification potentielle du climat (Source : nouveau résultat)</p>	<p>Le PPCR vise à développer la capacité nationale de résistance au changement climatique sur le moyen et le long terme (Doc de présentation du PPCR, pg 1., par. 2.)</p>	<p>a) Congruence entre les domaines prioritaires mis en évidence dans les évaluations du risque et de la vulnérabilité et les changements apportés aux infrastructures, aux systèmes et aux processus/secteurs économiques/réseaux sociaux et au capital pour les interventions dans les domaines prioritaires. (Source : nouvel indicateur)</p>	<p>Les domaines prioritaires pour l'intégration seront mis en évidence dans le « <i>Programme stratégique pour le développement de la capacité d'adaptation au changement climatique</i> » et dans d'autres documents. Les pays consacreront par des textes les changements qu'ils ont apportés pour améliorer la résistance aux chocs climatiques et en rendront compte. L'indicateur se mesure en analysant la différence entre les deux, y compris les changements apportés et qui n'avaient pas été mis en évidence ou signalés comme étant prioritaires. Les données seront examinées pour déterminer si les personnes concernées par les changements étaient des femmes ou appartenaient à des groupes vulnérables/pauvres.</p>
<p>Effets d'entraînement et de transposition du PPCR</p>			

Résultats	Notes explicatives	Indicateurs	Détails sur l'indicateur
------------------	---------------------------	--------------------	---------------------------------

<p>1. Intégration améliorée de la résistance aux effets du changement climatique dans la planification, les processus et l'exécution des projets.</p> <p>(Source : Réalisation intermédiaire n° 1, Cadre des résultats, avril 2009)</p>	<p>Si le PPCR obtient des résultats satisfaisants, les pays commenceront à intégrer la résistance aux chocs climatiques dans leurs processus et documents de planification et l'exécution des projets.</p>	<p>a) Degré de cohérence des politiques entre le(s) secteur(s) et/ou la stratégie nationale de développement liées aux questions de résistance au changement climatique. (Source : Cadre des résultats, avril 2009)</p> <p>b) Mesure dans laquelle les priorités indiquées dans les principaux documents de politique traduisent les considérations de résistance aux chocs climatiques. (Source : Cadre des résultats, avril 2009)</p> <p>c) Mesure dans laquelle le processus d'exécution est conforme aux directives fournies en matière d'intégration de la résistance aux chocs climatiques. (Source : nouvel indicateur)</p>	<p>a, b – Voir Cadre des résultats, avril 2009.</p> <p>c – Nouvel indicateur – Cet indicateur présume que le processus du PPCR permettra de disposer d'une certaine documentation sur la manière dont la résistance aux chocs climatiques devrait être intégrée à l'exécution. Voir Cadre des résultats, 2009 pour plus de détails.</p>
<p>Réalisations des projets des BMD au titre du PPCR (à titre indicatif)</p>			

Résultats	Notes explicatives	Indicateurs	Détails sur l'indicateur
-----------	--------------------	-------------	--------------------------

<p>1. Intégration améliorée des stratégies globales de résistance aux chocs climatiques dans les plans nationaux de développement. (Source : nouveau résultat)</p>	<p>La première mesure du processus d'intégration consiste à faire en sorte que les plans nationaux de développement intègrent les stratégies de résistance aux chocs climatiques. Ceci est le résultat du renforcement des « capacités nationales en vue de l'intégration de la résilience à l'évolution climatique dans la planification du développement », qui représente un objectif du PPCR. (Doc de présentation du PPCR, pg 1. par. 3, (b).)</p>	<p>a) Degré de cohérence des politiques entre le(s) secteur(s) et/ou la stratégie nationale de développement liées aux questions de résistance au changement climatique (Source : Cadre des résultats, avril 2009)</p>	<p>Voir Cadre des résultats, avril 2009.</p>
<p>2. Consensus accru sur une approche du développement à l'épreuve du changement climatique (Source : Réalisation intermédiaire n° 2, Cadre des résultats, avril 2009)</p>	<p>Pour permettre à tous les partenaires de développement de s'aligner sur une approche commune un consensus est nécessaire. La Phase 1 du processus du PPCR facilite un dialogue intersectoriel pour parvenir à une vision commune. (Doc de présentation du PPCR, pg 2, par. 8)</p>	<p>a) Indication de consensus (ex. Positive – un large éventail d'acteurs signant un document/accord. Négative – des groupes d'acteurs importants restent en dehors du processus ou expriment formellement leur désaccord ou leurs réserves) (Source : nouvel indicateur)</p>	<p>La mesure du consensus est un processus qualitatif qui sera fortement fonction du contexte. Dans ce cas, au niveau du programme du PPCR un indicateur qualitatif très générique est requis. Chaque processus national devrait déterminer comment la présence ou l'absence du consensus sera établie et consacrée par des documents.</p>
<p>Résultats</p>	<p>Notes explicatives</p>	<p>Indicateurs</p>	<p>Détails sur l'indicateur</p>

<p>3. Disponibilité accrue de financements (par ex., augmentation des engagements d'investissement) dans les modes de développement à l'épreuve du changement climatique (Source : Réalisation immédiate n° 4, Cadre des résultats, avril 2009)</p>	<p>L'intégration de la résistance aux chocs climatiques nécessitera des volumes importants de ressources financières – au-delà de celles dont disposent le PPCR et les FIC. Ceux-ci visent à mobiliser des cofinancements et des financements parallèles. (Doc de présentation du PPCR, pg 7, Encadré 1)</p>	<p>a) Montant du financement d'autres sources, mobilisé dans une proportion 1:X. (Source : Indicateur adapté du Cadre des résultats, avril 2009)</p>	<p>Le processus de collecte de données sera fonction du contexte national. Les données à mesurer sont évidentes d'après l'indicateur. La manière de les suivre dépendra des systèmes de collecte des données financières au niveau des pays. Il y aura peut-être lieu d'inclure les estimations de la capacité de mobilisation des ressources. Les processus existants de mesure de cette capacité pour les BMD pourraient donner certaines orientations. Le montant total de financement disponible pourrait être la somme de l'investissement du PPCR et du montant mobilisé.</p>
<p>4. Coordination améliorée entre les acteurs en vue de mettre en œuvre des programmes de développement de la résistance aux chocs climatiques (Source : Réalisation immédiate n° 5, Cadre des résultats, avril 2009)</p>	<p>Le PPCR a pour objectif de favoriser une transformation de fond visant à passer des modes usuels de développement secteur par secteur et projet par projet à des modes prenant en compte la résistance aux chocs climatiques (Doc de présentation du PPCR, pg 2, par. 1) À cet effet, il sera nécessaire d'améliorer la coordination entre des groupes d'acteurs qui n'ont peut-être pas eu l'occasion de travailler ensemble dans le passé.</p>	<p>a) Mesure dans laquelle les acteurs participent conjointement (par-delà les délimitations habituelles) à la mise en œuvre des programmes. (Source: nouvel indicateur)</p>	<p>La mesure de la coordination est un processus qualitatif qui sera fortement fonction du contexte. Dans ce cas, au niveau du programme du PPCR un indicateur qualitatif très générique est requis. Chaque processus national devrait déterminer comment la présence ou l'absence de coordination sera établie et étayée par des documents.</p>

Produits des projets des BMD financés par le PPCR (indicatifs)			
-----------------------------------------------------------------------	--	--	--

Résultats	Notes explicatives	Indicateurs	Détails sur l'indicateur
Capacité accrue d'intégration de l'adaptation au changement climatique dans les stratégies nationales (Source : Réalisation immédiate n° 1, Cadre des résultats, avril 2009)	Les pays devront renforcer leur capacité technique pour réussir à intégrer l'adaptation au changement climatique. Ceci est un objectif du PPCR, qui consiste à « renforcer les capacités nationales en vue de l'intégration de la résilience à l'évolution climatique dans la planification du développement » (Doc de présentation du PPCR, pg 1, par. 3, (b).)	a) Niveau d'intégration de la capacité de résistance à l'évolution du climat (Source : nouvel indicateur)	La capacité et l'application souhaitable de cette capacité par la suite représentent deux étapes différentes dans la chaîne des résultats. La mesure à ce niveau doit être celle de la capacité effective. a) Chaque intervention visant à renforcer la capacité devrait procéder à une analyse des besoins, étayer par des documents les niveaux de capacité existants (niveau de référence), et mesurer ensuite le niveau de capacité après l'intervention. Les données doivent être ventilées par sexe.
		b) Proportion des agents de l'État chargés de la stratégie nationale possédant un niveau élevé de compétence dans le domaine de l'intégration de la capacité d'adaptation au changement climatique (Source : Adapté des Indicateurs d'adaptation du DFID)	b) Cet indicateur suppose qu'il y a une proportion minimum du groupe chargé de la stratégie nationale qui doit avoir un niveau élevé de compétence dans le domaine de l'intégration de la capacité d'adaptation au changement climatique. La mesure sera déterminée en fonction du contexte de chaque pays. Les données doivent être

			ventilées par sexe.
--	--	--	---------------------

Résultats	Notes explicatives	Indicateurs	Détails sur l'indicateur
Sensibilisation accrue aux effets du changement climatique parmi les gouvernements et les acteurs non gouvernementaux (Source : Réalisation immédiate n° 3, Cadre des résultats, avril 2009)	Les initiatives appuyées par le PPCR peuvent comprendre le renforcement de la compréhension par divers groupes d'acteurs de la manière dont le changement climatique se répercutera sur le développement économique et la croissance. (Doc de présentation du PPCR, pg 11, Encadré 2)	a) Niveau de sensibilisation aux principaux enjeux (impacts de la variabilité/modification du climat, etc.) par type d'acteur. (Source : Adapté du Cadre des résultats, avril 2009)	La collecte de données sur les niveaux de sensibilisation coûte cher et n'est pas souvent rentable. Les études peuvent coûter plus cher que l'action de sensibilisation elle-même. Une solution peut consister à estimer la taille du groupe d'acteurs potentiellement touché par le programme de sensibilisation. Ceci ne peut être déterminé qu'en fonction du contexte national, du type de programme de sensibilisation et du type de groupe d'acteurs. Les données seront si possible ventilées par sexe et par situation socioéconomique.

Résultats	Notes explicatives	Indicateurs	Détails sur l'indicateur
Base de connaissances améliorée sur la vulnérabilité aux effets négatifs de la variabilité et de la modification du climat et sur le risque de celles-ci (Source : Adapté de Produits, Cadre des résultats, avril 2009)	Pour intégrer la résistance aux plans et à la mise en œuvre, il est nécessaire de comprendre où sont et ce que sont les vulnérabilités à la variabilité et à la modification du climat et les risques de celles-ci. Le « <i>Programme stratégique pour le développement de la capacité d'adaptation au changement climatique</i> » comportera une gamme de tâches, notamment l'analyse des risques climatiques. (Doc de présentation du PPCR, pg 5, par. 21, pg 7, Encadré 1)	a) Portée de l'analyse des risques climatiques et des évaluations de la vulnérabilité (Source : nouvel indicateur)	Toute étude financée par le PPCR devrait théoriquement améliorer la base de connaissances, de sorte qu'il serait inutile de compter le nombre d'études. Une manière de déterminer la mesure dans laquelle la base de connaissances a été améliorée consisterait à examiner la portée des analyses et des évaluations. À cet effet, on pourrait déterminer s'il y a eu des domaines prioritaires qui n'ont pas été pris en compte ou des groupes particulièrement vulnérables qui n'ont pas été inclus. La mesure devrait être effectuée par un spécialiste connaissant bien le contexte de la variabilité/modification du climat dans le pays.

Résultats	Notes explicatives	Indicateurs	Détails sur l'indicateur
-----------	--------------------	-------------	--------------------------

<p>Produits des projets expérimentaux dans le domaine des infrastructures, des systèmes et des processus de résistance aux chocs climatiques (Source : nouveau résultat)</p>	<p>Pour acquérir des connaissances sur l'intégration de la résistance aux chocs climatiques, le PPCR financera des opérations à l'appui de la résistance aux chocs climatiques des secteurs clés/prioritaires et/ou des écosystèmes importants, et/ou qui sont axées sur les groupes très vulnérables (Doc de présentation du PPCR, pg 11, Encadré 2)</p>	<p>a) Pourcentage et taille des projets affichant des notes de réalisation satisfaisantes à la fin de l'exécution. (Source : Cadre des résultats du FTP, avril 2009)</p>	<p>La portée et le nombre d'actions expérimentales appuyées par le PPCR sont variés et inconnus. La diversité rendra vaines les tentatives de réutilisation des données. Par conséquent, les différents projets des BMD consacreront par des documents les résultats réels obtenus, alors qu'au niveau du PPCR, cet indicateur sera probablement le plus approprié à des fins de gestion. Les données des projets seront si possible ventilées par sexe et par situation socioéconomique.</p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Conclusion

35. Les cadres de résultats proposés sont présentés aux Comités des Fonds fiduciaires aux fins d’approbation, étant entendu que les cadres de résultats doivent être flexibles pour permettre des ajustements en fonction des résultats effectifs de la mise en œuvre des programmes des FIC. Les cadres de résultats actuels sont des modèles et se fondent sur des hypothèses générales. Ces hypothèses doivent être expérimentées, vérifiées et réexaminées. Du fait de ce processus, certains indicateurs peuvent évoluer au fil du temps. Un premier pas important dans ce processus consiste pour les BMD à commencer à appliquer ces cadres, car ce n’est que de cette façon qu’il sera possible d’affiner les indicateurs.
36. Dans ce contexte, il importe pour les Comités des Fonds fiduciaires de noter que le groupe de travail ne disposait pas d’informations suffisantes ni n’avait réalisé un consensus suffisant sur la manière de collecter, assembler, analyser et publier les données pour tous les indicateurs et plus particulièrement les nouveaux indicateurs. En conséquence, dans les tableaux des résultats et des indicateurs figurent des détails généraux sur la manière dont les données sur les indicateurs pourraient être collectées. La finalisation de la stratégie de mesure de la performance s’inscrira dans le cadre de l’initiative d’élaboration du système de suivi et d’évaluation qui nécessitera de nouveaux travaux détaillés au sein des BMD, travaux qui seront menés par leurs spécialistes du suivi et de l’évaluation et leurs départements et divisions par pays.
37. Ceci implique un processus itératif. La sélection des indicateurs pourrait entraîner une nouvelle présentation des résultats. Il pourrait ensuite s’avérer nécessaire de réviser les indicateurs, dans la mesure où le processus d’élaboration de la stratégie d’évaluation de la performance pourrait se traduire par la proposition de nouveaux indicateurs ou le rejet de certains autres. En conséquence, le processus ci-après est proposé :
- a) **Essais sur le terrain.** Les cadres de résultats offrent une excellente base pour entamer le processus de suivi et essayer sur le terrain la validité et le coût-efficacité de certains des indicateurs. Les BMD auront besoin d’orientations précises sur la manière de lier les programmes et les projets aux cadres des FIC. L’Unité administrative des FIC élaborera les directives, en étroite coopération avec le Comité des BMD et les différents spécialistes de résultats. Après avoir expérimenté les indicateurs en cascade, il devrait être possible de déterminer si les hypothèses supposées dans les modèles logiques sont compatibles avec la réalité au niveau du terrain. Ce processus nécessitera que les opérations aient été engagées à tous les niveaux. Il n’est donc pas prévu de tirer les premiers enseignements avant 2011.
 - b) **Consultations des acteurs.** Le temps imparti pour harmoniser les cadres de résultats n’a permis qu’à un nombre limité d’acteurs de contribuer à leur élaboration². Pour favoriser un large consensus sur les indicateurs, nous avons recommandé que les consultations des acteurs sur les indicateurs représentent un aspect essentiel de l’élaboration à l’avenir.
 - c) **Stratégies d’évaluation de la performance.** En tenant compte des essais sur le terrain et des consultations des intervenants, les stratégies d’évaluation de la performance pour chaque cadre de résultats seront élaborées et présentées aux Comités des Fonds fiduciaires. Ce processus permettra au Fonds fiduciaire et aux sous-comités d’évaluer les moyens rentables de collecter et de publier les données.

² Voir annexe 1 – *Le Processus d’harmonisation*.

- d) **Suivi et évaluation.** La stratégie de suivi et d'évaluation doit tenir compte du fait que bon nombre des résultats des FIC s'inscrivent dans une perspective à long terme. C'est ainsi que de nombreux projets des BMD ont une durée de 5 à 8 ans, ce qui représente le temps qui sera nécessaire pour obtenir les produits et les réalisations des fonds et des programmes. Il faudrait compter 1 à 5 autres années pour obtenir des effets d'entraînement et de transposition. Ceci a des répercussions sur l'importance relative à accorder au suivi par rapport à l'évaluation. Le suivi est plus à même de fournir des informations utiles sur les performances sur une base constante aux niveaux des produits et des réalisations des projets des BMD. L'évaluation rétrospective sera probablement mieux indiquée au niveau des effets d'entraînement et de transformation. Il est nécessaire d'envisager les ressources et la gestion de ces évaluations dès le début du processus pour pouvoir les planifier et les exécuter.
- e) **La mise en place d'un système de suivi prend du temps et nécessite des ressources.** Les FIC mettront au moins 2 à 3 ans pour instituer un système pouvant fournir des données fiables pour la prise de décision au niveau du fonds fiduciaire. Un tel délai n'est pas inhabituel et représente un objectif plutôt ambitieux, dans la mesure où certains des programmes en sont encore à leurs débuts. Toutefois, plus tôt le processus sera engagé, plus on disposera de temps pour expérimenter et améliorer les cadres proposés. Par conséquent, le groupe de travail a convenu de demander l'approbation des Comités des Fonds fiduciaires à ce stade précoce, en vue d'engager le processus, tout en sachant que les cadres continueront à évoluer et devront faire l'objet d'un examen constant de la part des Comités.

Annexe 1

LE PROCESSUS D'HARMONISATION

1. Le processus d'harmonisation et d'intégration a été engagé de manière participative et en concertation, dans les limites du temps imparti pour élaborer les cadres et des emplacements géographiques des différents acteurs.
2. Le processus comportait six étapes générales :
 - i. Réunions initiales - Le consultant a pris part à une réunion du groupe de travail pour recevoir des directives et des orientations sur le processus d'harmonisation et d'intégration et partager avec le groupe les premiers fruits de sa réflexion sur le processus. Le consultant a aussi rencontré longuement les membres de l'Unité administrative des FIC pour déterminer les étapes, les échéanciers et les produits attendus du processus.
 - ii. Analyse des cadres existants – La première prestation du consultant consistait à effectuer une analyse des trois cadres existants et élaborer un document de cadrage sur la manière dont on pourrait les harmoniser et les intégrer. Le document de cadrage a ensuite été distribué aux différents acteurs pour recueillir leurs observations.
 - iii. Réunions avec l'Unité administrative des FIC – Par la suite, une série de réunions a été organisée avec l'Unité administrative des FIC pour tirer parti de la démarche et intégrer les premières observations.
 - iv. Élaboration des principaux volets des cadres - Compte tenu des échanges de vues et des réactions, le consultant produit les versions préliminaires des principaux volets des cadres

de résultats pour les fonds et les programmes. Il s'agissait avant tout de mettre en ordre et de définir correctement les principaux éléments de la chaîne de résultats. Une démarche générique a été délibérément suivie pour faire en sorte que le cadre n'utilise pas un modèle à l'exclusion des autres. Les versions préliminaires des volets des cadres ont ensuite été distribuées aux différents acteurs.

- v. Atelier et réunions de concertation - Un atelier sur les volets des cadres s'est ensuite tenu le 2 février au siège de la Banque mondiale. Au cours de cet atelier, les principaux volets ont été passés en revue et les différents participants ont apporté des contributions et donné des orientations. Celles-ci ont ensuite été complétées par d'autres réunions en tête à tête avec les acteurs dans la région de Washington afin de recueillir d'autres observations. Ces échanges de vues ont aussi porté sur le prochain cadre de résultats du PIF.
- vi. Élaboration des cadres détaillés et choix des indicateurs – Sur la base de la gamme complète des observations et des directives formulées lors de l'atelier et des réunions individuelles ainsi que des communications écrites des acteurs, le consultant a produit, en collaboration avec l'Unité administrative des FIC, un ensemble détaillé de cadres de résultats pour les FIC dans l'ensemble et pour le FTP, le SREP et le PPCR.

Annexe 2

HARMONISATION DES CADRES DE RÉSULTATS - PRINCIPES

Le processus d'harmonisation et d'intégration des cadres de résultats a été entrepris sur la base des principes et des normes ci-après :

- Ce processus ne devrait pas introduire des éléments stratégiques ou des domaines d'intervention qui ne font pas déjà partie de la conception des FIC. En conséquence, les tableaux de présentation des résultats et des indicateurs avec des notes explicatives pour les uns et les autres ont des sources de références indiquant l'origine des idées et des concepts.
- Les présentations des résultats et les indicateurs devraient être aussi simples et rationalisés que possible, tout en mettant en évidence les intentions stratégiques et les principales mesures de la performance. Pour cette raison, certaines présentations de résultats ont été fusionnées ou éliminées.
- Ce processus devrait utiliser autant que possible les présentations de résultats et les indicateurs des cadres précédents. Tous les indicateurs des versions précédentes des cadres de résultats ont été examinés aux fins d'inclusion. Tous les indicateurs n'ont pas été utilisés notamment pour les raisons suivantes : les présentations de résultats avaient été modifiées et les indicateurs n'étaient pas appropriés pour les nouveaux cadres ; d'autres indicateurs représentaient de meilleures mesures du résultat ; l'indicateur n'était pas utilisé afin de limiter le nombre d'indicateurs ; l'indicateur n'était pas considéré comme étant la meilleure manière de mesurer le résultat.
- Il est nécessaire de disposer d'un nouveau cadre, pour le FIC en tant que mécanisme de financement climatique, car des résultats escomptés au niveau du mécanisme ne sont pas mis en évidence dans les cadres des programmes. Ce nouveau mécanisme du FIC s'efforcera d'anticiper les résultats du PIF mais devra être réexaminé et éventuellement révisé une fois que le cadre du PIF sera achevé.

- Ce processus ne produira pas de nouvelles cibles ou données de référence là où il n'en existait pas auparavant. Dans la plupart des cas, les cadres de résultats précédents ne comportaient pas de données de référence ou de cibles, mais lorsqu'ils comportaient des cibles ou des données de référence celles-ci ont été intégrées aux nouveaux cadres.
- Le libellé des présentations de résultats est nécessairement succinct. Les présentations de résultats sont accompagnées dans les tableaux des textes et des indicateurs qui expliquent les chaînes de résultats et précisent la signification des différentes présentations.